

PROCÉDURE MUN (Model United Nations)



Un MUN (Model United Nation) consiste en une simulation d'un Conseil des Nations Unies autour d'un scénario évoquant des problématiques actuelles ou passées. L'association de Sciences Po Saint Germain invite ainsi les étudiants à débattre sur un sujet donné en défendant les positions du pays qu'il représente, le tout en respectant les fondamentaux de la diplomatie. Le but final est d'établir une résolution portée par un maximum de pays. L'année précédente, nous avons pu débattre sur des thèmes tels que la piraterie, les discriminations à l'encontre des femmes, l'accès à l'eau potable ...

DÉROULEMENT D'UN MUN

- Un MUN s'ouvre sur un **discours de maximum 30 secondes** chacune des délégations participantes. Celui ci peut avoir ou non été préparé à l'avance par les participants, il peut permettre d'exprimer en quelques mots la position de son pays sur le sujet, sa situation à ce propos et que l'on attend de ce conseil.
- Puis le président invite les différentes délégations à s'inscrire pour avoir la parole, cette parole est limitée en temps. Chaque pays s'exprime donc dans l'ordre où il s'est inscrit. Il suffit de lever la pancarte de son pays pour pouvoir s'inscrire à tout moment.
- Régulièrement dans la séance, le président demande si quelqu'un souhaite déposer une **motion**. Il est alors possible de demander :
 - Un **caucus modéré**, qui recentre le sujet de discussion des délégation autour d'un sujet beaucoup plus précis ou une idée de résolution. La personne qui propose ce caucus suggère également le temps que celui ci doit durer et le temps de parole qu'elle accorde à chacun.
 - un **caucus immodéré**, qui est une sorte de pause dans la séance au cours de laquelle chacun est libre de se lever et de discuter avec qui il le souhaite du sujet. Celui ci est généralement proposé vers la fin de séance, quand des idées de résolutions commencent à devenir claires.
- À la fin de la séance, des **propositions de résolutions** sont rédigées par les différentes délégations lors d'un caucus immodéré, celles ci doivent être signées par un minimum de trois pays : il faut donner le nom des pays qui en sont l'auteur et de ceux qui en sont signataires. Une fois ces propositions rédigées, elles sont passées au vote. Les propositions validées sont ensuite réunies au sein d'une résolution finale qui doit elle aussi être validée par un vote.

RÈGLES DE PROCÉDURE

- Commencer toute prise de parole en disant « **cher président, chers délégués** » et terminer par « **la délégation rend la parole au président** »
- ne prendre la parole que si celle ci vous a été octroyée par le président
(nb : lors d'un MUN en anglais, la parole est donnée à une délégation par l'emploi de l'expression :
« delegate of countryX you now have the floor »)
- ne **jamais employer le « je »** mais lui préférer les expressions « nous » ou encore « la délégation du paysX »
- ne **jamais prononcer d'attaque directe** à l'encontre d'un autre pays. Il s'agit de ne pas oublier que le but d'un MUN est d'aboutir à une ou plusieurs résolutions. Or celles ci ne pourront voir le jour que s'il existe une forme de consensus entre le plus grand nombre de délégations possibles.